DEMANDE DE CERTIFICAT

ARROSAGE

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
370, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3
Tél. : 450 759-4415 Téléc. : 450 759-3393
VIVRESCB.COM

IDENTIFICATION

Propriétaire

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone (1) : _____ Téléphone (2) : _____

Courriel : _____

Adresse du terrain faisant l'objet de la demande (si différent de l'adresse postale) :

_____

NATURE ET EXPLICATIONS DE LA DEMANDE

_____

_____

Date de début : _____

DOCUMENTS REQUIS

- PREUVE D'ACHAT (soumission ou facture) de semences, de terre, de tourbe, de traitement du terrain
  OU PHOTO montrant l'état du terrain.

INFORMATIONS PERTINENTES

- Un permis pour l'arrosage est **valide pour une période de 15 jours consécutifs de 19 h à 23 h.**

DÉCLARATION ET SIGNATURE DU REQUÉRANT

Le soussigné déclare que les renseignements fournis sont complets et exacts, s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés et avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation applicable en vigueur.

Signature du requérant : _____ Date : _____

TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Veuillez déposer votre formulaire dûment complété et signé et les documents requis au Service de l'urbanisme ou le transmettre à l'adresse courriel : jbourdon@vivrescb.com.

Le Service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt. Le coût du permis doit être acquitté lors du dépôt de la demande de permis.

N° de la demande : _____ Date de réception : _____